

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur. Philippe BAUMY, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	25	19

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Marianne HUREL à Mme Magali BLANLUET, Mme Anne BOUQUIER à M. Bruno GUYARD, Mme Christelle TESSIER à Mme Aurore YANG, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HUET, Mme Solène MENNECIER à M. Bruno GODET, Mme Mariline BOUCLET à M. Fabrice PELLETIER.

Absents excusés : M. Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, M. Jean-Philippe LECOINTE Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY.

Date de la convocation

12 septembre 2025

Date d'affichage

12 septembre 2025

A été nommé secrétaire : M. Bruno GODET

Objet de la délibération

**1 Achat public
1-1 Marchés Publics
1-1-1 Délibération qui autorise
à signer les contrats**

Vu le Code des marchés publics ;
Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
Vu la délibération n°2025-048 du 26 juin 2024 qui autorise M. le Maire à lancer la consultation,

**2025-063 - Choix d'une
entreprise pour le lot n°1
« curage, désamiantage et
déplombage » de l'ancien
EHPAD**

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres du 9 septembre 2025 qui propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de l'entreprise AGRI-TERRITOIRES pour un montant de 158 500 € HT soit 190 200 € TTC.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

03/10/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le choix de la Commission « d'appel d'offres »,
- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise AGRI-TERRITOIRES pour un montant de 158 500 € HT soit 190 200 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et le charge de régler toutes les formalités administratives nécessaires.

Le secrétaire de séance
Bruno GODET



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

